

Bonjour,

une nouvelle observation pour rester dans l'esprit #EVITER tout en proposant des alternatives : Suite à un affichage en mairie de dernière minute, nous venons de découvrir l'avis de dépôt de permis de construire par M. Grégoire, représentant de l'EARL de la Mignardière, de la construction d'un bâtiment de stockage matériel et céréales avec panneaux photovoltaïque (cf PJ).

Ne serait-ce pas là une magnifique opportunité de répondre aux problèmes de bien être animal, de mise à l'abris des brebis pour limiter les pertes à l'agnelage, de surveillance pendant les périodes sensibles (le bâtiment serait au pied du lieu de vie de l'éleveur), et donc de répondre aux enjeux de rentabilité et de pérennité de l'exploitation, en créant un espace type "bergerie" plutôt qu'un lieu pour entreposer de la ferraille et des céréales (d'ailleurs d'où viendraient ces céréales, puisqu'il n'en produit plus) ?

Ceci sans compromettre les terres agricoles, sans exercer de pression foncière, sans défigurer le paysage et sans impacter le bien être et le bien vivre des habitants de Presnoy, le tout en développant les énergies renouvelables de manière intelligente et proportionnée à un petit village rural.

Cette alternative nous apparaît bien plus compatible avec l'agriculture locale, la ruralité, le patrimoine et les paysages de Presnoy et serait d'ailleurs plus facilement qualifié d'"agrivoltaïsme", si t'en est que la production électrique puisse être auto-consommée en priorité pour les besoins de l'exploitation !

Cdlt

ASPEP